

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 27.09.2025

### Renouvellement des organes de l'ACG

**Lors de sa séance annuelle ordinaire, l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) a élu son nouveau Comité pour la législature communale 2025-2030 ainsi que Martin Staub, conseiller administratif de Vernier, à sa présidence pour deux ans.**

Organe exécutif de l'ACG, le Comité est composé de treize membres, choisis par les représentants des communes et constitué de façon à assurer une représentation géographique et démographique équitable de celles-ci.

Pour la législature 2025-2030, l'Assemblée générale a élu Florian Gross (Chêne-Bougeries), Béatrice Guex-Crosier (Bardonnex), Karen Guinand (Genthod), Carole Lapaire (Collonge-Bellerive), Laurence Miserez (Vandoeuvres), Salima Moyard (Lancy), Jean-Pierre Pasquier (Onex), Isabelle Rasmussen (Pregny-Chambésy), Martin Staub (Vernier), Laurent Tremblet (Meyrin), Nathalie von Gunten-Dal Busco (Confignon) et Anne Zoller (Dardagny). En conformité avec les statuts de l'ACG, la Ville de Genève a désigné Alfonso Gomez pour la représenter à la vice-présidence.

La présidence est confiée à Martin Staub pour deux ans.

À cette occasion, la présidente sortante, Karine Bruchez, a présenté le bilan de ses deux années de mandat. Elle a souligné l'intensification des activités menées par l'ACG et par les entités publiques qui lui sont rattachées, tout en regrettant l'absence de dialogue avec le Conseil d'Etat.

Dans sa première intervention, Martin Staub a affirmé sa volonté de renouer les liens avec l'exécutif cantonal afin de rétablir des relations constructives entre les communes et le canton.

La partie statutaire de cette assemblée a été ponctuée par un discours de la Conseillère d'Etat en charge des communes, Carole-Anne Kast.

#### Contact presse

Leila Bernasconi  
T. +41 22 304 55 38  
[l.bernasconi@acg.ch](mailto:l.bernasconi@acg.ch)